

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 10 – Hiver 2008



Oyez, oyez !

DEFLORAISON

L'absence totale de Varennes au dernier palmarès du concours départemental des villages fleuris a mis en lumière la triste réalité de nos espaces publics. A cet égard, les récents travaux d'aménagement de la traversée du village, avec leur cortège d'arbres coupés et de massifs de fleurs arrachés, ne semblent guère avoir amélioré les choses. Bien au contraire, plus d'un de nos concitoyens a été surpris de découvrir, un peu tardivement, que des espaces qui figuraient en vert sur les cartes présentées en réunion publique d'information ne s'avéraient en réalité nullement dédiés à la chlorophylle. N'est-il pas paradoxal que désormais la verdure soit davantage visible dans certains milieux urbains que dans le centre-bourg de Varennes ?

Heureusement, beaucoup de Varennoises et de Varennois continuent, malgré le froid, de cultiver amoureusement leur jardin privatif. Ils apportent ainsi une précieuse contribution à l'embellissement collectif. Qu'ils gardent courage, en dépit de la rigueur des temps.

Patience, au printemps, la vie renaîtra.

Nous élirons une nouvelle municipalité.

Varennes refleurira.

Forte de la diversité de ses membres et riche des opinions de chacun qui peuvent ici s'exprimer librement, l'équipe du **Tambour de Varennes** vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2008.

Joyeuses fêtes



Echos des réunions du conseil municipal
du 17 septembre, 29 octobre et 28 novembre

1) Traversée du village.

- a) Le coût de l'emprunt de 160 000 €, avec un amortissement constant sur une durée de vingt ans, au taux de 4,72%, est de 76 170,31 €.
- b) A la date du 28 novembre, le dépassement du budget prévisionnel est de 20 500 € représentant divers travaux, notamment : pose de quatre gaines téléphoniques sur la route de Le Born afin d'éviter de percer la chaussée lorsque l'enfouissement du réseau du téléphone sera à l'ordre du jour ; pose de buses et de regards pour recueillir les eaux de pluies le long de la maison sise à l'angle de la bascule publique ; prolongement du pluvial, curage fossé ; fourniture et pose de panneaux non prévus, laquage des mats aux couleurs du mobilier urbain ainsi que divers autres petits aménagements.
- c) Dans le but d'embellir la place Edward Poussergues, le conseil décide d'ôter les mâts d'éclairage pour les remplacer par des consoles, du même modèle, fixées sur les façades. Les mâts seront repositionnés à la sortie du village en direction de Le Born. Dans le même esprit, le conseil décide aussi de supprimer les deux places de stationnement devant la mairie afin de préserver le nouveau cachet de la place.

2) Indemnité annuelle au comptable du Trésor Public.

Le conseil vote la somme de 400,86 € en faveur de Mme Muffat-Joly.

3) Choix de l'opérateur pour l'ADSL.

La société Meshnet est choisie. L'alimentation se fera à partir de la tour du Fau, via le clocher de l'église, le château d'eau et la chapelle de Puylauron. A titre exceptionnel, la commune et la société prendront en charge l'équipement des premiers clients inscrits. La mise en place devrait être effective pour le début de l'année 2008. Le Conseil Général financera 20%, la Région et la Communauté Européenne 30%. La participation de la commune sera de 9 630€ pour un montant total de 48 148 €.

4) Questions diverses.

- a) Le maire informe le conseil que les nouveaux contrats destinés à venir en aide aux bénéficiaires du RMI, sont subventionnés à 90% durant les six premiers mois puis à 75% durant les six mois suivants et enfin à 50% lors de l'unique année renouvelable. Appelés contrats Avenir, ils font l'objet d'une obligation de formation financée par l'employeur.
- b) Le carillon de l'église a été réparé par l'entreprise Lepicard Marty qui a détecté une usure du tintement de la petite cloche. La mise en place d'un électro tintement monophasé est évaluée à 775 €. Le conseil donne un avis favorable.
- c) Durant l'année 2008, des travaux seront effectués sur le chemin de Sers Bas, sur la route de La Pacarre ainsi que sur celle de Pountous.
- d) Le conseil envisage de supprimer la poubelle collective disgracieuse située en bordure de la route d'Albi et de mettre en place un ramassage individuel sur le chemin de Sers Bas.
- e) Un conseiller signale que le pont de La Pacarre a été gravement endommagé.



Infos avec et

Sourd comme impôt – Si la part communale des taxes locales n'a pas augmenté, il n'en est pas de même de la taxe foncière et de celle d'habitation perçues au profit de l'Intercommunalité. Pour nombre d'entre nous, à la réception de l'avis d'imposition, la surprise a été totale ! Pourtant, en ce qui concerne les comptes rendus des réunions de la communauté de communes, des engagements avaient été pris lors du conseil municipal du 14 novembre 2005. Enfin... ! Espérons qu'en 2008 les délégués à la CCTGV ne se feront pas tirer l'oreille pour rendre compte ? Nom d'une dîme ! Rapporter n'est pas moucharder !



La nouvelle vie d'un condamné

« Quel calvaire mes aïeux ! Je ne comprendrai jamais ! Pourquoi moi, le plus illustre rosier de Varennes, dernier témoin d'une époque, héritier d'une lignée millénaire, ai-je été cloué au pilori lors de la réunion publique du printemps dernier consacrée à l'aménagement de la traversée du village ? Peut-être n'ont-ils vu que mes épines alors que depuis bientôt un siècle mes roses fleurissent aux pieds de sainte Germaine ! Pendant cette maudite période, chaque fois qu'une pelle mécanique montrait le bout de son godet, je craignais le pire. Aglagla ! Brrr ! Ne croyez pas pour autant que je me sois résigné facilement. Au contraire, tout au long de ce lent supplice j'ai fait feux de mille fleurs, même en automne alors qu'il manquait d'eau et bien après les premières gelées. En puisant dans mes racines, je me suis battu jusqu'au bout dans l'espoir d'inflétrir mes bourreaux. En pure perte, car malheureusement mes roses éplorées n'ont trouvé que peu d'écho... ! Ah si seulement une commission municipale avait pu donner son avis. J'ai la conviction que cette décision arbitraire n'aurait pas été prise.

Alors, un vilain jour, j'ai cru ma dernière heure arrivée. D'abord, ma végétation a subi une coupe en règle, puis l'infâme mâchoire métallique a creusé un trou à l'entrée du chemin de la Trompette. J'ai prié pour que ce ne soit pas ma tombe ! En dernier recours, arguant le Grenelle de l'environnement, certains ont fait valoir mon côté rustique, rebelle aux traitements chimiques. Malheur ! Ce fut le coup de grâce ! ».

Désormais, tout était clair. Mon compte était bon ! Sous peu, j'allais être déraciné puis replanté dans le trou creusé à même le roc, entre le tout-à-l'égout et diverses canalisations ! Condamné à une mort lente. Allez ouste, du balai !

Alors, comme dans un conte de fée, juste avant que je ne sois arraché comme un vil buisson, Fabrice le prince des jardiniers m'a déterré en douceur. Illico presto il m'a replanté, en face, dans le jardin de ma bienfaitrice de toujours. Délocalisé et privatisé ! C'est à ce prix que je continue de voir la vie en rose. Au grand dam du village fleuri ! ».



Destiné à rendre hommage à tous les acteurs de l'aménagement de la traversée du village. Avec un ban d'honneur pour saluer les ouvriers : rois du macadam ou forçats de la route au gré des aléas climatiques, ces pionniers ont durant six mois vaillamment tenu le haut du pavé sous la houlette de Bernard, l'incontournable chef de chantier. Pelle et pioche en mains, ils ont transformé, modernisé et sécurisé la rue principale du village. Automobilistes, pédale douce ! Vous ne traversez plus la cambrousse !

Esprit de clocher

Prévenir plutôt que punir – L'aménagement du village nous réjouit presque tous ! Ce décor de carte postale exige que chacun d'entre nous respecte les règles de stationnement. Il va de soi qu'il faut se garer sur les places réservées à cet effet plutôt que sur la voie publique, les trottoirs ou les plates bandes. Maintenant, si la place venait à manquer, pourquoi ne pas utiliser le parking de la salle des fêtes ? Dans ce cas, un portail pour le sécuriser et un trottoir pour le desservir seraient nécessaires. Le bon plan près de chez vous !

Varennes la belle, n'est pas une poubelle ! Pour se motiver, les écolodynamiques de l'association des coteaux n'ont pas besoin de pousser le légendaire cri du « yaka ». La seule vue d'un canapé, d'une gazinière ou d'une carcasse rouillée polluant les paysages de notre riante commune suffit pour les pousser à l'action. Vous les avez peut-être aperçus ? Ils étaient plus de trente, le dernier dimanche de septembre. Equipés de pied en cap, ils ont ratissé plusieurs lieux-dits et chargé moult remorques de déchets de toute ... nature. Une réussite de plus à mettre à l'actif de cette équipe de bénévoles qui n'hésite pas à se salir les mains pour une bonne cause. Un souhait ? Que cet engagement fasse tache d'huile !

De la brique et un broc - Feu l'antique robinet du préau symbolisait l'hospitalité des habitants des coteaux envers les gens de passage, notamment ceux qui mouillent le maillot pour nous rendre visite. Afin de parachever l'aménagement du centre du village les conseillers ont voulu relooker ce point d'eau en confiant l'habillage en briques foraines à Patrick, l'habile employé communal. Une idée des plus rafraîchissante.

Allo ! à l'eau ! Véolia ? – Depuis plusieurs mois des coupures intempestives surviennent sur le réseau d'eau. Tout le monde peut comprendre l'obligation d'intervenir au plus pressé, mais pourquoi la société d'exploitation ne prévient-elle pas ses clients lorsque des travaux sont programmés ? Plutôt que de nous tenir le bec sans eau, il serait préférable de prévenir la mairie et d'envoyer un courrier électronique aux abonnés. Allez, jetez vous à l'eau !

Clin d'œil à 750 ans d'histoire – Rien ne vous échappe ! Alors, bien sûr, vous avez remarqué le carroyage rose sur la place de la mairie. Il plaît à certains, un peu moins à d'autres ! Pourtant l'idée n'est pas innocente. Mise en œuvre par Eric Frayssines, elle émane du cabinet d'architectes paysagers Parcourir. Ce tracé au sol est destiné à rappeler que Varennes est une bastide. Souvenez vous que ces nouveaux bourgs ont été implantés, au XIII^e siècle, selon un tracé régulier. D'où ce quadrillage devant la mairie, lieu symbolique. Elle est pas belle l'histoire ? D'autant plus qu'elle nous rappelle que Varennes fêtera son 750^e anniversaire en 2010. Un évènement à ne pas laisser sur le carreau !

Le père Noël est une pointure – Le best-seller de Camille Trégant « Varennes, histoire des origines à la fin du XVIII^e siècle » est en vente au secrétariat de la mairie au prix réduit de 10 €. Au pied du sapin, ne l'oubliez pas dans les petits souliers !

Mars 2008 ? – Tout le monde y pense, mais personne n'en parle ! Retardataires, que ce ne soit pas une excuse pour oublier de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. La loi fait obligation de s'inscrire ! Eh, oui. Alors dépêchez vous, car la mairie sera fermée pendant les fêtes. Une fois cette démarche effectuée, vous pourrez voter pour... qui bon vous semble.

Pagar tostèmps pagar !

Pour se déplacer, aujourd'hui comme hier, il faut payer ! **Payer toujours payer !** Le projet de grand contournement autoroutier de Toulouse, qui nous concerne directement et dont le débat public se poursuit jusqu'au 22 décembre prochain, s'inscrit dans cette pratique qui consiste à faire payer l'usager. Cependant, cet ukase n'est pas accepté par tous et notamment par ceux qui considèrent avoir déjà rempli leur devoir de contribuable. D'autres rétorquent qu'il est normal que celui qui use ...casque ! Quoi qu'il en soit, cette participation demandée aux voyageurs n'est pas récente. Jugez plutôt !

Dès l'année 1396, les habitants de Varennes jouissaient en vertu d'une franchise, de la communauté de Villemur, appelée « libertas navalis seu pontanagii », du droit de passage par les bacs établis pour la traversée du Tarn. Attention, le service n'était pas gratuit ! Chaque habitant devait débourser trois deniers par an pour franchir la rivière. Déjà, un abonnement « canal plus » !

La plupart des traversées s'effectuaient à Villemur, mais aussi, en aval, au hameau de Sainte Raffine. Par la force des choses, la route menant de Varennes aux différents bacs a pris le nom de « route de pontone », venant très certainement de l'occitan « pontonièr », celui qui percevait le droit de passage. Puis, au fil du temps, le toponyme a été déformé en « pountous ».

De toute façon, pour se rendre à Toulouse, les Varennois n'ont pas le choix ! Le bac est incontournable. Car entre Albi et Montauban, il n'y a qu'un pont : celui de Buzet. Il est peu pratique car situé à plus de 20 kilomètres de Varennes et son entretien laisse à désirer, d'ailleurs il s'écroulera en 1718. Ensuite, les plus hardis empruntaient le chemin par Cépet, Gratentour et Aucamville. A condition de marcher, c'était gratuit. La diligence, moins lente mais inconfortable mettait deux heures pour trente-deux kilomètres, avec un changement d'attelage au poste relais de Cépet. Dans tous les cas, arrivé à la première barrière de Toulouse, au pont dit des Minimes enjambant le Canal du Midi, il fallait de nouveau bourse délier et payer la taxe dite « d'entretien ». De nos jours l'accès de la ville en automobile est gratuit. A condition de ne pas stationner !

Pagar tostèmps pagar !

Quant aux habitants de la région de Villemur, ils devront attendre 1834 pour emprunter la voie unique du premier pont en bois suspendu au dessus du Tarn. Pour peu de temps, car il s'écroulera en 1870 sous les coups de hache des républicains qui entendaient ainsi protester contre le... péage ! Le pont est relevé deux ans plus tard et le péage maintenu. Ce n'est qu'en 1875 qu'une aide financière du Conseil Général permettra de racheter le droit de passage. Dès lors le franchissement sera gratuit. **Pagar perqué pagar ?**



Le coup de baguette !

Faute de mieux ! En attendant que des mesures soient prises pour réduire les dégradations causées par le trop grand nombre de pigeons, fléaux des édifices publics. Après avoir souillé la façade fraîchement ravalée et le clocher de l'église Sainte Germaine, c'est au tour du parvis nouvellement aménagé de faire les frais des fientes. Et merde !

Responsable de la publication : Régis Pinson regispinson@orange.fr
Comité de rédaction : Thierry Demaret - Régis Pinson - Web master : Roger Toffoli
Chargée des manifestations de l'association : Laurence Clisson
Imprimé par Repro Minute, 43 rue Michelet 82000 Montauban
Distribué par nos soins - Dépôt légal : TOU-05-2-009838 - Cotisation volontaire 10€
Tirage : papier 200 exemplaires - courriel 120 exemplaires - Prix de revient 48 €

Choses vues racontées par le garde champêtre Jacques Terrancle (1774 - 1861)

Là où je suis, certains se laissent vivre ! Moi, pas ! Depuis que la vie m'a abandonné au début de ce funeste mois de janvier 1861, j'ai toujours gardé un œil sur Varennes. Déformation professionnelle sans doute. Il faut dire que garde champêtre pendant un demi-siècle, j'en ai vu des choses dans ce bas monde... qu'il me tardait de raconter.

Lorsque je vois le jour au cœur du village, la paroisse est alors à son zénith avec huit cent quatre vingt quatre habitants ... ! Pour peu de temps encore, Varennes dépend de la vicomté de Villemur dont le seigneur est Louis Gabriel de Batz marquis de Castelmore. Figurez vous que j'ai appris bien plus tard, grâce à Alexandre Dumas, que Monsieur le Vicomte était le petit-fils du célèbre mousquetaire d'Artagnan.

Selon la coutume, mes parents m'ont donné le prénom de mon parrain, le frère de mon père. Ma marraine n'appartenait pas à la famille, c'était une parente du curé. Plus qu'à l'école de Villemur, c'est à lui et à ses vicaires que je dois de savoir lire et écrire. Ne croyez pas pour autant que ma famille était riche. Comment auraient-ils pu faire fortune en exerçant les métiers de tisserand et de paysan ?

Lorsque la Révolution éclate, j'ai quinze ans. Autant que je me souviens, les premiers temps rien n'a changé. D'ailleurs à Varennes nous n'avons appris la nouvelle qu'une huitaine de jours plus tard. Ensuite les choses se sont un peu animées. Mais, sur cette période si tourmentée je laisse le soin aux historiens locaux de raconter les faits dans un prochain numéro de votre fameux « Tambour de Varennes ».

Quant à moi, le 14 novembre 1791, malgré mes dix-sept ans et demi je m'engage à la première compagnie des volontaires de Castelsarrasin. Tout d'abord, j'effectue quelques interventions pour ramener le calme dans la région, puis je vole au secours de la patrie en danger. De retour au pays après quelques années, ce comportement patriotique me désigne pour exercer la fonction de garde champêtre, tout en continuant le métier de tisserand.

Ma mission principale est de maintenir une surveillance serrée des petits délinquants et des gens de passage. Chaque infraction que je constate est consignée dans un procès-verbal transmis, via le maire, au juge de paix de Villebrumier, Jean Jacques, Théodard Gerla. Avec lui j'entreprendrai les meilleurs rapport durant toute ma carrière. Malgré tout, ma nomination officielle n'interviendra que le 30 octobre 1807, assortie d'un traitement annuel de 200 francs financé par les plus forts contribuables de la commune.

Le rôle est difficile, car je connais tous les habitants. Cela favorise les choses pour recueillir des renseignements mais lorsqu'il faut sévir c'est une autre paire de manches. Tenez, par exemple, à l'occasion de l'interpellation de deux jeunes qui avaient menacé de mort un habitant. Ils avaient pourtant des pierres dans les poches et un gros bâton à la main, mais impossible de leur faire avouer leurs intentions. L'un d'eux s'est contenté de me dire d'une manière évasive « le bâton provient d'un ami et les pierres sont destinées à me garantir de quelques chiens méchants ». Rassurez-vous, seule l'affaire a été enterrée !

A partir de 1808 et durant quatre ans, le maire est Guillaume Poujols Clairac. Marié avec une des sœurs Latrobe, il habitait aux Auriols sur la commune de Villemur. Cela vous surprendra, mais à l'époque, contrairement aux conseillers municipaux, le maire et son adjoint étaient désignés, par le préfet, parmi les notables du cru.

Depuis la Révolution, la religion n'était plus pratiquée avec assiduité et plutôt que d'aller à la messe nombre de paroissiens fréquentaient les cabarets du village. Le maire a voulu y mettre le holà et m'a chargé de rappeler qu'il ne fallait ni manger ni boire dans les cafés durant les offices divins ainsi que la nuit à des heures indues. Inutile de vous dire que je n'étais pas en odeur de sainteté auprès des tenanciers. Dans ce domaine, les choses ne s'arrangeront pas et

quelques années plus tard, suite à divers incidents, le maire décidera la fermeture de tous les cabarets à huit heures du soir, de plus il interdira l'utilisation d'instruments bruyants pour accompagner les danses publiques. Conséquence de tout ce bazar, sous Louis-Philippe 1^{er}, Varennes n'aura plus qu'une seule auberge... en bordure de la route royale 99, actuelle route d'Albi.

Je surveillais également les mares, notamment celle située en face de la future maison commune où habituellement les bêtes s'abreuaient, car certains se permettaient d'y laver les mules et les chevaux et même les cochons. Ce comportement était répréhensible d'autant plus que ces points d'eau étaient régulièrement entretenus et la vase vendue à l'encan, c'est-à-dire au plus offrant.

D'ailleurs, juste après ma nomination, le maire Jean Marty, bonapartiste de la première heure, a utilisé cet argent pour acheter deux écharpes d'élus, une pour lui et l'autre pour son adjoint. A l'issue de son mandat, il prendra soin de les conserver chez lui ainsi qu'un drapeau tricolore. C'était sans compter avec la défaite de Waterloo et le réveil des royalistes. Ceux-ci contraignirent l'un de ses successeurs, Joseph Rouffio de l'Aîné, à intenter une action afin de récupérer ces symboles de l'ancien pouvoir.

Bien entendu, c'est à moi que l'on demande de notifier la demande de restitution à l'ancien maire. J'étais plutôt gêné car c'est lui qui m'avait mis le pied à l'étrier. Ma première démarche, le 13 janvier 1816 n'aboutit pas. En payant par avance son impôt au Roi, comme tous les plus gros imposés de Varennes d'ailleurs, Jean Marty estime avoir suffisamment retourné sa veste. Pour les écharpes c'est non ! L'hiver passant, je pensais l'affaire oubliée. Pas du tout ! Le 28 mars suivant je suis de nouveau mandaté pour porter une deuxième lettre au domicile de l'ancien élu. Pour moi, la démarche est pénible car nous sommes voisins au quartier du « barri haut » qui correspond aujourd'hui au secteur à l'est de l'esplanade des trois marronniers. Cette deuxième tentative se soldera également par un échec. Heureusement, une heure plus tard, sa femme se dévouera en apportant au maire deux écharpes tricolores ainsi qu'une autre de couleur amarante. Ouf ! L'honneur est sauf !

Le lendemain à la sortie de la messe, les paroissiens assistent à un spectacle haut en couleur, mis en scène par le maire. Soucieux de plaire au nouveau pouvoir, celui-ci fait brûler les trois écharpes sur la place de l'église en présence de tous les habitants. L'un des vitraux de la nouvelle église montre parfaitement le lieu et le décor de cette triste comédie. A deux cloches près cependant, car le clocher qui en était dépourvu depuis la période révolutionnaire en avait retrouvé une en 1812. Pour autant, le conseil n'est pas béat d'admiration devant celui qu'ils nomment « notre auguste souverain Louis XVIII ». Pour bien le montrer, les élus ne s'empressent pas d'acheter le buste royal, ils attendent « d'avoir une connaissance parfaite du budget avant d'en faire l'acquisition ». En fin de compte, ils ne l'achèteront pas ! Pas plus que de nouvelles écharpes, d'ailleurs. Autant que je me rappelle, ce n'est qu'en février 1823 que le maire demandera au préfet s'il peut en acheter deux. Quant à moi, après avoir prêté serment à Napoléon, je prête serment à la royauté... et je continue mes tournées sur la commune !

Les vendanges représentaient un des moments importants de notre vie sociale. Le ban des vendanges donnait le signal du ramassage des raisins. Parce qu'ils étaient grands consommateurs de fruits mûrs, tous les chiens devaient être tenus attachés, de jour comme de nuit. Et ce plusieurs jours avant. Quant aux grappilleurs ils n'ont pas l'autorisation de pénétrer dans les vignes avant le complet enlèvement de la vendange. Vous pensez bien que la tâche de faire appliquer toutes ces consignes m'incombait, alors durant cette période j'activais les tournées de surveillance. J'ai le souvenir de ce diable de Princot - c'était un sobriquet - qui avec un grand panier



d'osier avait entièrement vendangé une vigne, dans un bas fond où il espérait être à l'abri des regards. Chez lui nous avons trouvé un fût de barrique presque entièrement rempli de raisins. Là où le bât blessait c'est qu'il était de notoriété publique que Princot ne possédait aucune vigne ! Le même, une autre fois, a ouvert la porte de sa maison afin d'attirer à l'intérieur le canard d'un voisin. Il s'est empressé de le tuer et de le plumer. Je suis intervenu juste avant qu'il ne lui fasse un sort. Un drôle d'oiseau celui là !

A Varennes, sous l'Empire, nous avons eu des périodes de grande pauvreté. Notamment vers 1810 où les saisons étaient sèches et les récoltes maigres. Nous n'avions pas assez de grains, encore moins de fruits et plus aucun châtaigne pour aborder l'année à venir. En hiver, les premières victimes ont été les indigents. Le maire leur a même proposé du travail sur les chemins communaux pour gagner de quoi se nourrir. Heureusement pour eux, le bureau de bienfaisance de la commune faisait régulièrement cuire de la soupe dans un grand chaudron. Durant cette période, il a tellement servi qu'il a fallu que j'aile le faire étamer à Montauban. Comme si cela ne suffisait pas, la petite vérole a sévi dans la région à l'automne 1813. Témoin de ce fléau, j'ai pu constater que les Varennois ont la peau dure, car contrairement aux habitants de Villemur aucun n'a développé la maladie. Bon, il faut reconnaître que nous avions été quasiment tous vaccinés préventivement !

Durant les guerres napoléoniennes, le maire était constamment harcelé par le préfet au sujet des réfractaires et des déserteurs qu'il fallait traquer. Certains se cachaient dans les bois aux alentours et notamment en forêt de Grésigne. Une nuit avec une quinzaine d'hommes requis, nous avons encerclé et fouillé une métairie sur le territoire de Puylauron dans l'espoir d'y dénicher un insoumis. Nous sommes arrivés trop tard. Le nid était vide !

Pour contraindre les déserteurs à réintégrer leurs unités, Napoléon 1^{er} était intraitable avec les familles. Le plus souvent leurs récoltes et leurs biens étaient vendus aux enchères et le père jeté en prison. A Varennes, au printemps 1812, nous avons été confrontés à cette injustice lorsque le père de Gabriel Moissac et celui de Jean Viage ont été emprisonnés à Montauban. Avec le maire, nous avons pris l'affaire à cœur, d'autant plus que le géniteur de Gabriel Moissac était ruiné depuis que ses biens avaient été saisis, déjà pour le même motif, en 1809. En désespoir de cause, le maire avait écrit au Préfet « les pères ont fait inutilement des recherches pour retrouver leur fils respectifs, il ne leur reste que la douleur d'avoir mis au monde des enfants mal nés ». Il conclut la lettre en demandant la libération des parents innocents. Malheureusement, la supplique ne sera pas entendue !

Alors là, je décide d'employer les grands moyens et de multiplier les recherches, allant même jusqu'à interroger un peu brutalement la famille proche des intéressés. La méthode portera ses fruits ! L'un d'eux avoue que Gabriel Moissac est réfugié à Rabastens chez un métayer qui l'emploie. Dare-dare une expédition est menée avec les gendarmes et le fuyard arrêté sur le champ.

C'est mon heure de gloire ! D'autant que Jean Viage s'est lui aussi rendu aux autorités. Durant l'été, les pères des déserteurs sont libérés et regagnent Puylauron. En août, le maire me remet une lettre de félicitations de la gendarmerie. Il en profite également pour se faire mousser auprès du Préfet à qui il écrit « qu'il continuera d'agir avec obéissance et zèle dans le but de rendre service chaque fois qu'il le pourra ». Pas de jaloux, tout le monde était content !

Cela ne nous a pas empêché d'organiser une fête pour le huitième anniversaire du couronnement de l'Empereur. J'ai encore la vision du grand feu de joie allumé avec des fagots et dans l'oreille le bruit des salves de pétards. Toute la nuit la jeunesse a dansé au son des fifres loués pour l'occasion. Personne n'avait été oublié et les dépenses, présentées au Préfet, précisait que la somme restante serait distribuée aux plus nécessiteux.

Vous voyez, j'ai la langue bien pendue. Malheureusement, même dans ma situation, le temps passe trop vite. J'y vais ! Adissiatz !